



Projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Territoire de l'Ouest *(Synthèse)*

...Vers un SCoT modernisé
valant Plan Climat Air Energie Territorial
Un SCoT « Air Energie Climat »

Prescription du Plan Climat Air Energie Territorial Ouest (PCAET)

Délibération du Conseil Communautaire du 15 février 2021

Déclaration d'intention 2021 suite à la délibération



- Le PCAET est un projet territorial de développement durable ;
- Document stratégique et opérationnel élaboré pour 6 ans ;
- Il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :
 - la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES),
 - l'adaptation au changement climatique,
 - la sobriété énergétique,
 - la qualité de l'air,
 - le développement des énergies renouvelables.

Horizon 6 ans

Prescription du SCoT Air Energie Climat du Territoire de l'Ouest (SCoT AEC)

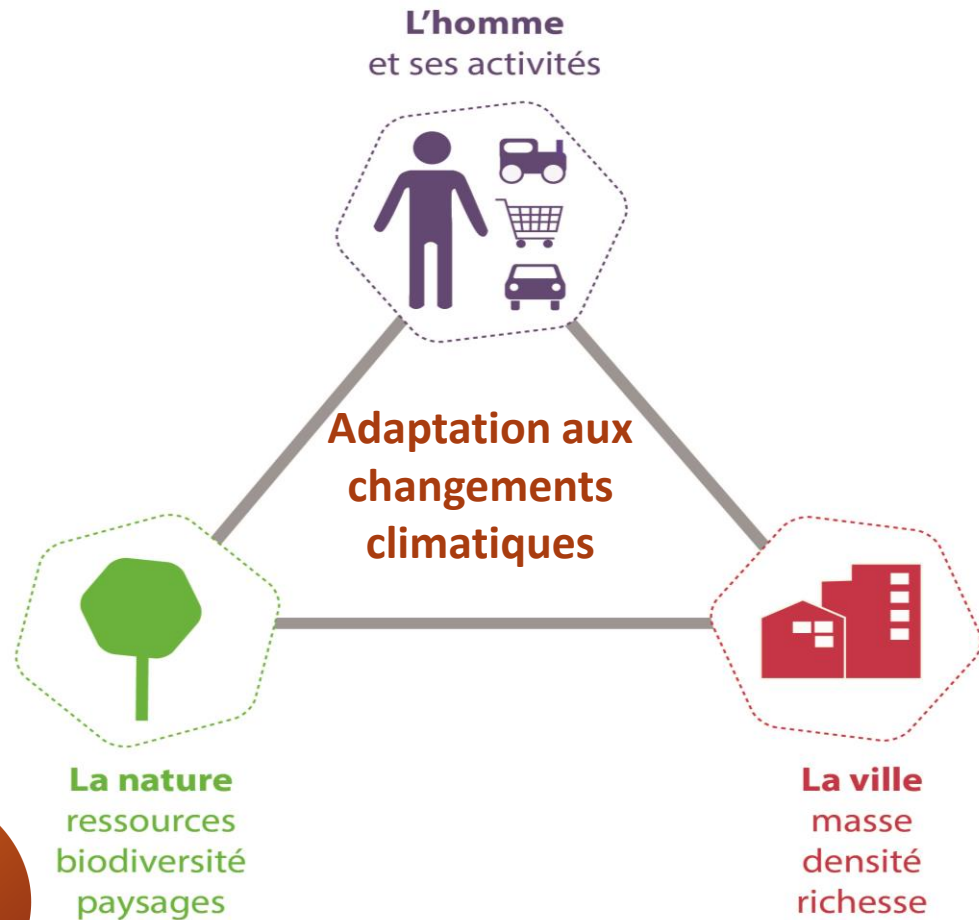
2022 : Evaluation réglementaire à mi-parcours du SCoT de 2016 (SCoT2)

Délibération du Conseil Communautaire du 16 décembre 2022 :

- Validation de l'évaluation ;
- Prescription de la Révision du SCoT ;
- Elaboration d'un SCoT valant PCAET.



Les nouveaux défis du SCoT du Territoire de l'Ouest (SCoT AEC)



La SNBC : Stratégie Nationale **Bas-Carbone**

Le ZAN : Stratégie Nationale de **lutte contre l'artificialisation**

Horizon 20 ans

LE PROJET DE PCAET DU TERRITOIRE DE L'OUEST



Deux objectifs



RÉDUIRE

Limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) et les pollutions de l'air dans la perspective de la neutralité carbone en 2050



S'ADAPTER

Réduire la vulnérabilité du territoire face au changement climatique et le rendre résilient



Comment ?



Un **diagnostic technique** initial (énergie, air, EnR, gaz à effet de serre, vulnérabilité...)



Une **mobilisation des acteurs** du territoire



Des **objectifs** à atteindre



La construction d'un **plan d'action** PCAET et validation par les instances



Une **mise en œuvre** et un **suivi** du PCAET



LE PROJET DE PCAET DU TERRITOIRE DE L'OUEST

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Les diagnostics du PCAET

CO₂

Bilan des émissions de GES



Séquestration de carbone



Situation énergétique :
consommation d'énergie, production
d'énergies renouvelables, réseaux



Vulnérabilité au changement
climatique



Polluants atmosphériques

Année de référence : 2021

Emissions de GES du Territoire

CO₂

Périmètre réglementaire :

1 348 kt CO₂e

6,4 t CO₂e/hab



Périmètre global « empreinte » :

2 813 kt CO₂e

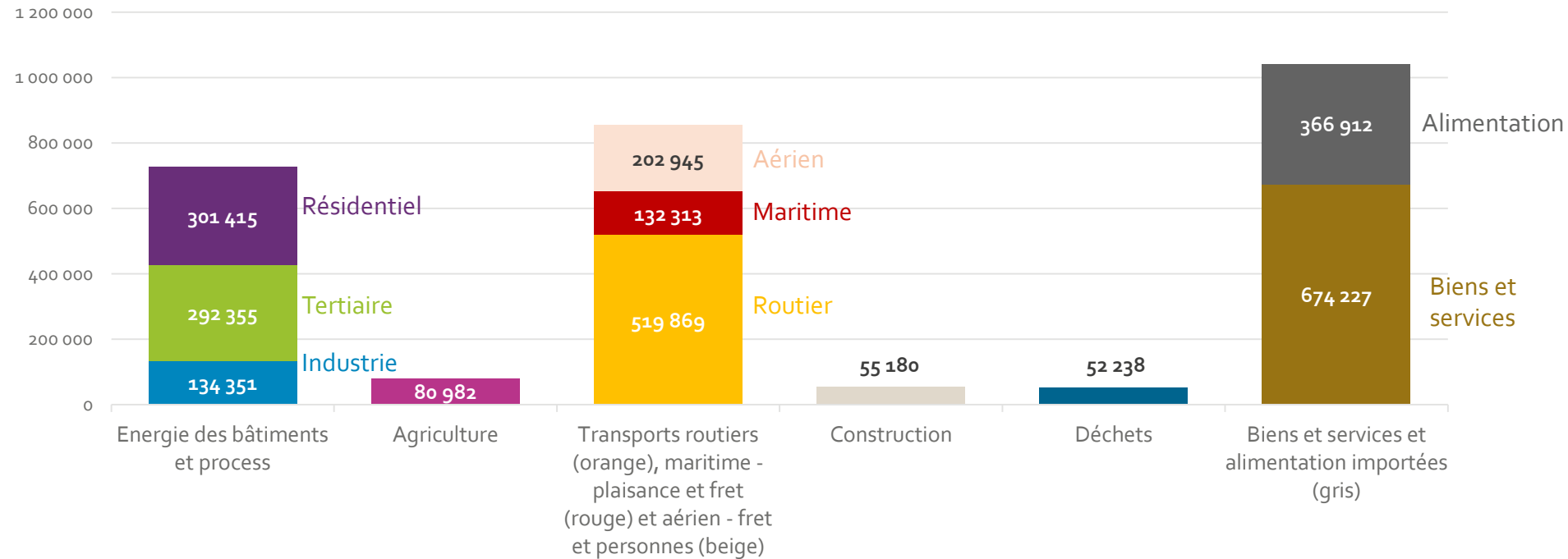
13,3 t CO₂e/hab



223 000 tours de la Terre en avion long-courrier

Combustion de 891 millions de litres de gasoil soit 297 piscines olympiques

Emissions 2021 du territoire du TO (t CO₂e)



25 %

L'énergie des bâtiments et process

30 %

Les transports (majoritairement routiers)

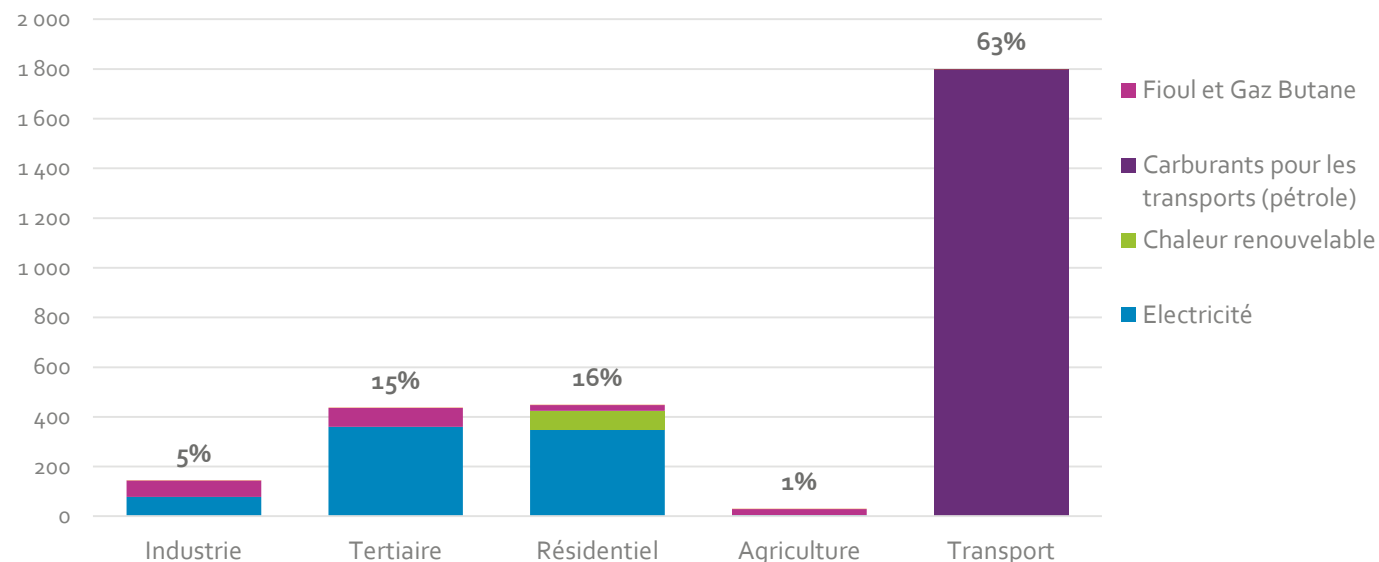
37 %

La consommation et l'alimentation

Consommation d'énergie 2021



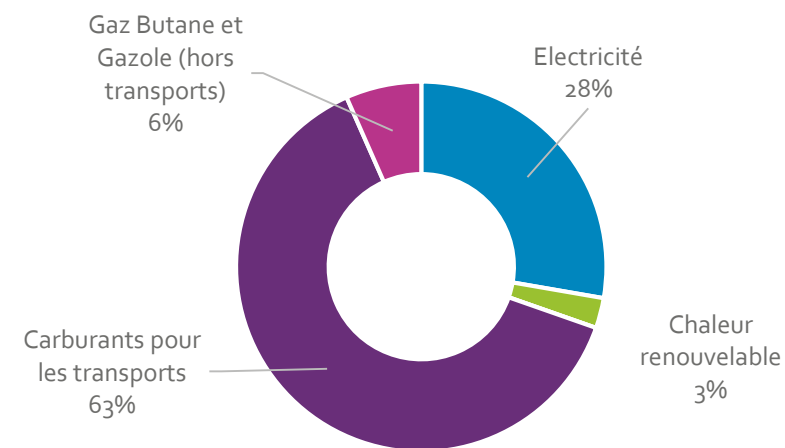
Consommation d'énergie finale 2021 du territoire du TO en GWh par secteur et par source



Consommation d'énergie finale : 2 853 GWh

24 % de la consommation de l'île

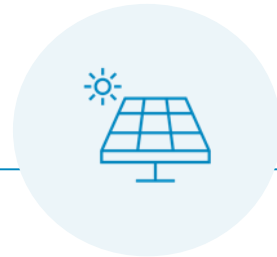
Répartition de la consommation énergétique finale 2021 du territoire du TO



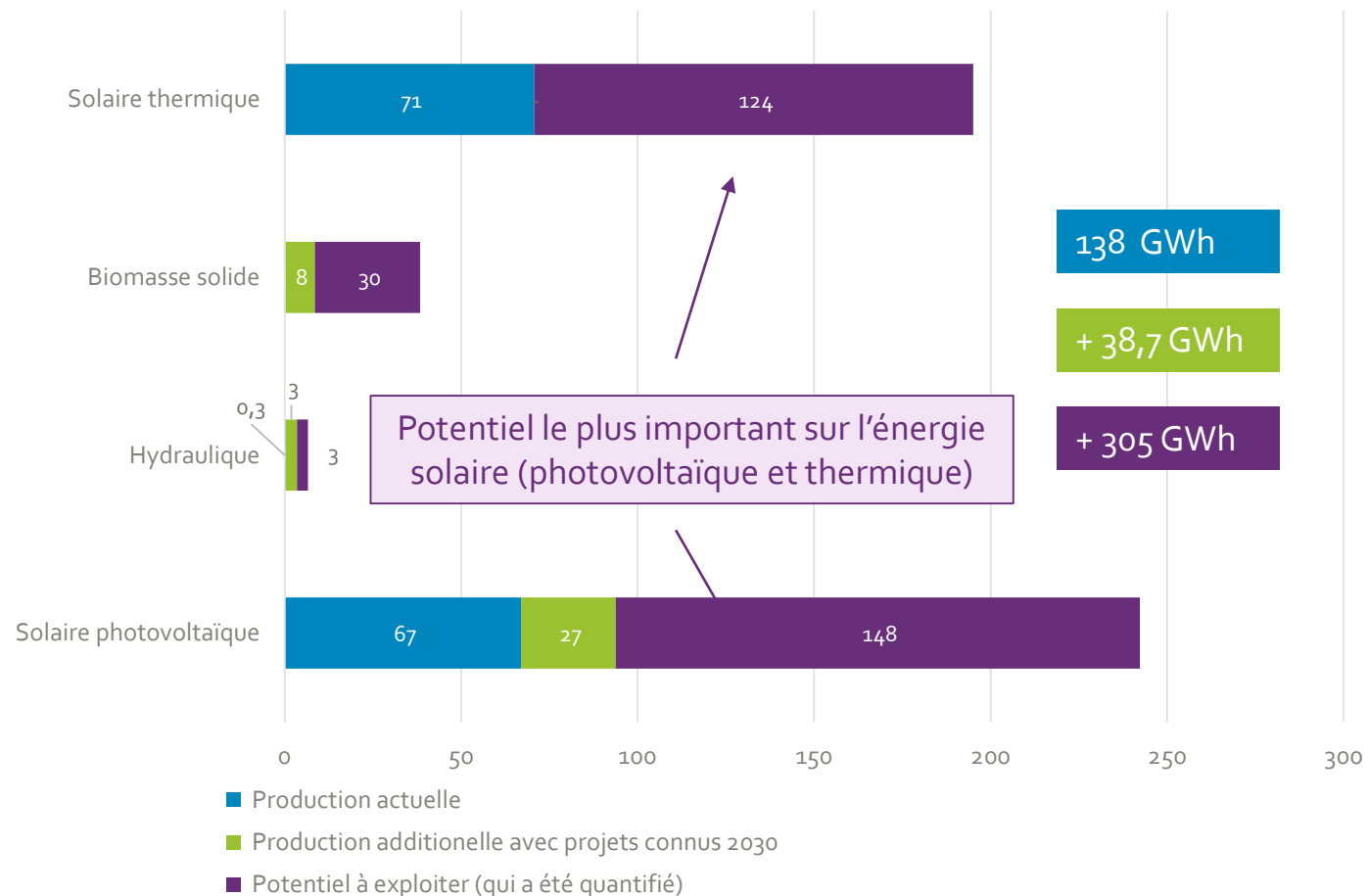
+14%

AUGMENTATION DES
CONSOMMATIONS
D'ÉLECTRICITÉ EN 10 ANS
(2011 – 2021)

Production d'énergie renouvelable



Bilan de la production 2021, prévue en 2030 et potentielle sur le territoire du TO (GWh)



5 %

DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DU TO EST COUVERTE PAR DES ENR (2021)

+779 GWh

CONVERSION À LA BIOMASSE LIQUIDE DE LA CENTRALE EDF PEI DU PORT (2023)

Polluants atmosphériques



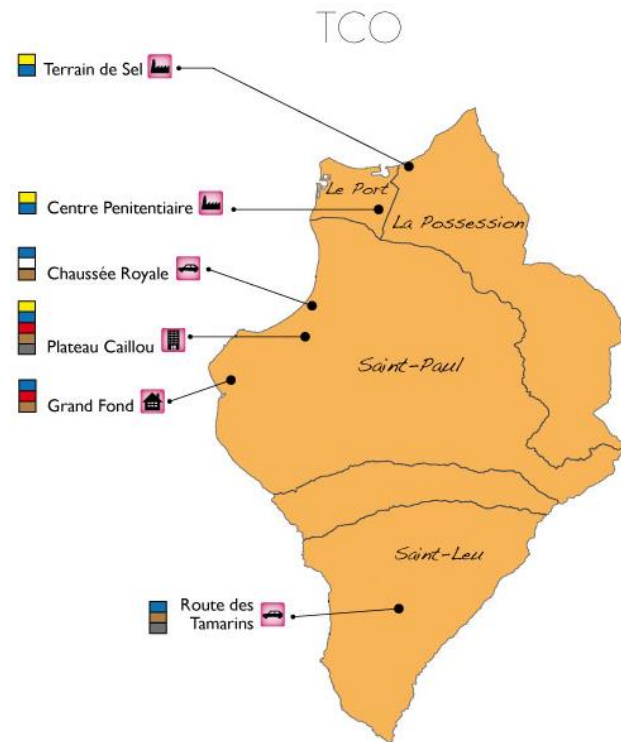
6 stations de mesure fixes

Légende

	Station industrielle
	Station trafic
	Station urbaine
	Station périurbaine
	Station rurale régionale

Polluants mesurés

	Dioxyde de soufre (SO ₂)
	Dioxyde d'azote (NO ₂)
	Ozone (O ₃)
	Monoxyde de carbone (CO)
	Benzène (C ₆ H ₆)
	Fines particules (PM10)
	Fines particules (PM2,5)



NO_x

Oxydes d'azote

Combustion d'énergies fossiles : **transport routier, centrales thermiques**

PM_{2.5}

PM₁₀

Particules fines

Combustion, **transport routier diesel**, origine naturelle (volcanisme, embruns...)

COV

Composés organiques volatils

Gaz d'échappement, utilisation de solvants et de produits de nettoyage (intérieur et milieu urbain)

SO₂

Dioxyde de soufre

Combustion de **fossiles** contenant du soufre (charbon, fioul, gazole...) et volcanisme

NH₃

Ammoniac

Engrais azotés

Pas de dépassement des seuils réglementaires en 2021

Séquestration de carbone sur le Territoire

CO₂



Forêts



Cultures



Prairies



Autres espaces
non urbanisés

STOCK

16 100 ha
36 %

22 700 kt CO₂
62 %

11 200 ha
25 %

5 100 kt CO₂
14 %

4 600 ha
10 %

3 200 kt CO₂
9 %

12 500 ha
28 %

5 700 kt CO₂
15 %

Total
44 000 ha

37 000 tCO₂e

Le changement d'affectation des sols est responsable de **10 000 t CO₂/an** en moyenne (2006-2018)

Arrêt de la consommation
d'espaces naturels

Evolution des pratiques agricoles
pour renforcer le stockage

Construction biosourcée

Vulnérabilité au changement climatique



PROJECTIONS CLIMATIQUES RÉGIONALES

+1°C à
+3,5°C

RÉCHAUFFEMENT
ATTENDU À LA RÉUNION
D'ICI LA FIN DU SIÈCLE

NETTE AUGMENTATION
DES JOURS DE FORTE
CHALEUR

RENFORCEMENT DE
L'INTENSITÉ DES SYSTÈMES
LES PLUS INTENSES

PROBABLE DIMINUTION DU
NOMBRE TOTAL DE SYSTÈMES



BAISSE DES
PRÉCIPITATIONS (SURTOUT
EN SAISON SÈCHE)

ALLONGEMENT DE LA
SAISON SÈCHE

POURSUITE DE L'ÉLÉVATION
DU NIVEAU DE LA MER (ENTRE
+30CM ET +1,5M EN 2100)



Vulnérabilité au changement climatique du Territoire Ouest



VULNÉRABILITÉ DES RESSOURCES NATURELLES



Eau et assainissement

Quantité d'eau disponible
Qualité de l'eau
Qualité du réseau d'assainissement



Biodiversité et environnement

Impact sur le récif corallien > érosion des sols
Evolution des migrations marines
Prolifération des espèces invasives



Energie

Incertitude sur les EnR (hydraulique - bagasse)
Accroissement de la demande
Réseau électrique en partie aérien



VULNÉRABILITÉ DES POPULATIONS



Santé publique

Maladies vectorielles
Vagues de chaleur
Qualité de l'eau potable



Risques naturels et aménagement

Houles australes - Submersion marine
Mouvements de terrain
Inondations - Vents
Erosion des sols



Transport

Infrastructures routières
Dépendance vis-à-vis des aéroports et ports



VULNÉRABILITÉ DES SECTEURS ÉCONOMIQUES



Agriculture, sylviculture et pêche

Baisse des rendements
Feux de forêts
Dégradation des récifs coralliens



Industrie

Production eau bouteille
Surproduction de déchets

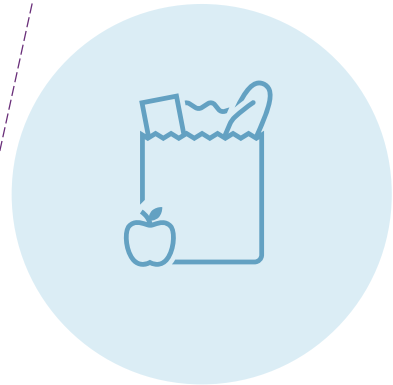


Tourisme

Baisse de la fréquentation à cause
des vulnérabilités précédemment identifiées



Synthèse des enjeux identifiés



Consommation (biens, alimentation)

Modification des
pratiques



Mobilité

Changement des
modes de transport



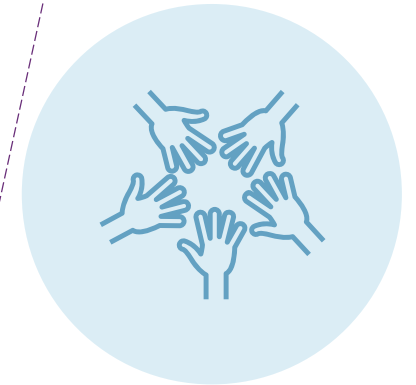
Adaptation

Se préparer à l'impact
du changement
climatique



Energie

Baisse des
consommations et
développement EnR



Gouvernance

Mettre en œuvre le
PCAET – SCoT-AEC

Enjeux croisés
aménagement
> Futur SCoT-
AEC

LE PROJET DE PCAET DU TERRITOIRE DE L'OUEST

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Quels objectifs chiffrés pour le PCAET ?

Obligation réglementaire de retenir au minimum les objectifs suivants :

- **Gaz à Effet de Serre :**
 - ✓ Réduction de **-22%** des émissions en 2030 p/r à 2021 (*cohérence SNBC*)
 - ✓ Réduction de **-81%** des émissions en 2050 p/r à 2021 (*cohérence SNBC*)
 - ✓ **Neutralité carbone en 2050**, sur la base des émissions ayant lieu **sur le territoire** (*cohérence SNBC*)
- **Énergie :**
 - ✓ Réduction de **-22%** de la consommation d'énergie fossile dans les transports routiers en 2028 p/r à 2018 (*cohérence PPE*)
 - ✓ Réduction de **-50%** de la consommation d'énergie finale* en 2050 p/r à 2012 (*cohérence LTECV*)
 - ✓ Maintenir et amplifier le rôle de contributeur à la production EnR de l'île (mix à plus de 99% renouvelable à partir de 2023 avec panachage des sources de production) (*cohérence PPE*)

* hors aviation et maritime

Piliers stratégiques

Objectifs quantitatifs

CO₂

Gaz à effet de serre (-22% en 2030 et -81% en 2050)

- Transports
- Bâtiments
- Agriculture



Consommations énergétiques : -22% en 2030 et -54% en 2050



Production d'EnR : potentiel de couvrir 93% des besoins énergétiques finaux en 2050



Séquestration de carbone (préserver et augmenter les espaces naturels pour contribuer à la neutralité carbone en 2050)

Objectifs qualitatifs



Contribution à l'évolution des **réseaux d'énergie**



Accompagnement de la mise en œuvre du **Schéma Régional Biomasse** et des **productions biosourcées** à usage autre qu'alimentaire



Polluants atmosphériques: améliorer la mesure et maîtriser les zones à risque



Adaptation au changement climatique :

- Améliorer la connaissance de la vulnérabilité du territoire
- Intégrer l'adaptation dans toutes les politiques publiques



Un futur SCoT AEC structurant pour les objectifs du PCAET

Quels Axes Stratégiques pour le PCAET → SCoT AEC ?

Un territoire durable et résilient qui s'adapte et qui anticipe les changements climatiques



Orientation 1 : Développer les mobilités alternatives et décarbonées sur le territoire



Orientation 4 : Orienter notre économie vers un modèle plus durable



Orientation 2 : Baisser les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables



Orientation 5 : Assurer la préservation de la qualité de l'air



Orientation 3 : Aménager un territoire résilient



Orientation 6 : Faire vivre et mettre en œuvre le PCAET

6 Orientations et 19 Objectifs

Mis en débat en Bureau communautaire du 9 octobre 2023

Orientation 1 : Développer les mobilités alternatives et décarbonées sur le territoire

Objectif 1 : Réduire les déplacements en voiture et développer des solutions de mobilités nouvelles

Objectif 2 : Accroître la mobilité collective et douce

Orientation 2 : Baisser les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables

Objectif 3 : Renforcer la qualité de l'offre de logements existants et nouveaux

Objectif 4 : Agir en faveur d'une maîtrise de l'énergie

Objectif 5 : Accompagner le potentiel de développement en matière d'énergies renouvelables

Orientation 3 : Aménager un territoire résilient

Objectif 6 : Bâtir un nouveau modèle d'aménagement adapté à nos spécificités territoriales et climatiques

Objectif 7 : Adopter une gestion durable et responsable des ressources

Objectif 8 : Protéger notre territoire et nos populations face aux chocs climatiques

Objectif 9 : Préserver nos milieux aquatiques et notre biodiversité

Orientation 4 : Orienter notre économie vers un modèle plus durable

Objectif 10 : Intensifier la politique "zéro-déchet"

Objectif 11 : Orienter le tourisme vers le durable et la clientèle locale

Objectif 12 : Accompagner la transition vers une agriculture plus durable et respectueuse de l'environnement

Objectif 13 : Diversifier le modèle économique de l'Ouest vers plus de solidarité, de circularité et de durabilité

Objectif 14 : Affirmer l'Ouest comme une économie d'innovation et de savoirs

Orientation 5 : Assurer la préservation de la qualité de l'air

Objectif 15 : Améliorer la connaissance sur l'état de la qualité de l'air sur le territoire

Objectif 16 : Sensibiliser et informer la population et les acteurs locaux aux enjeux de la qualité de l'air

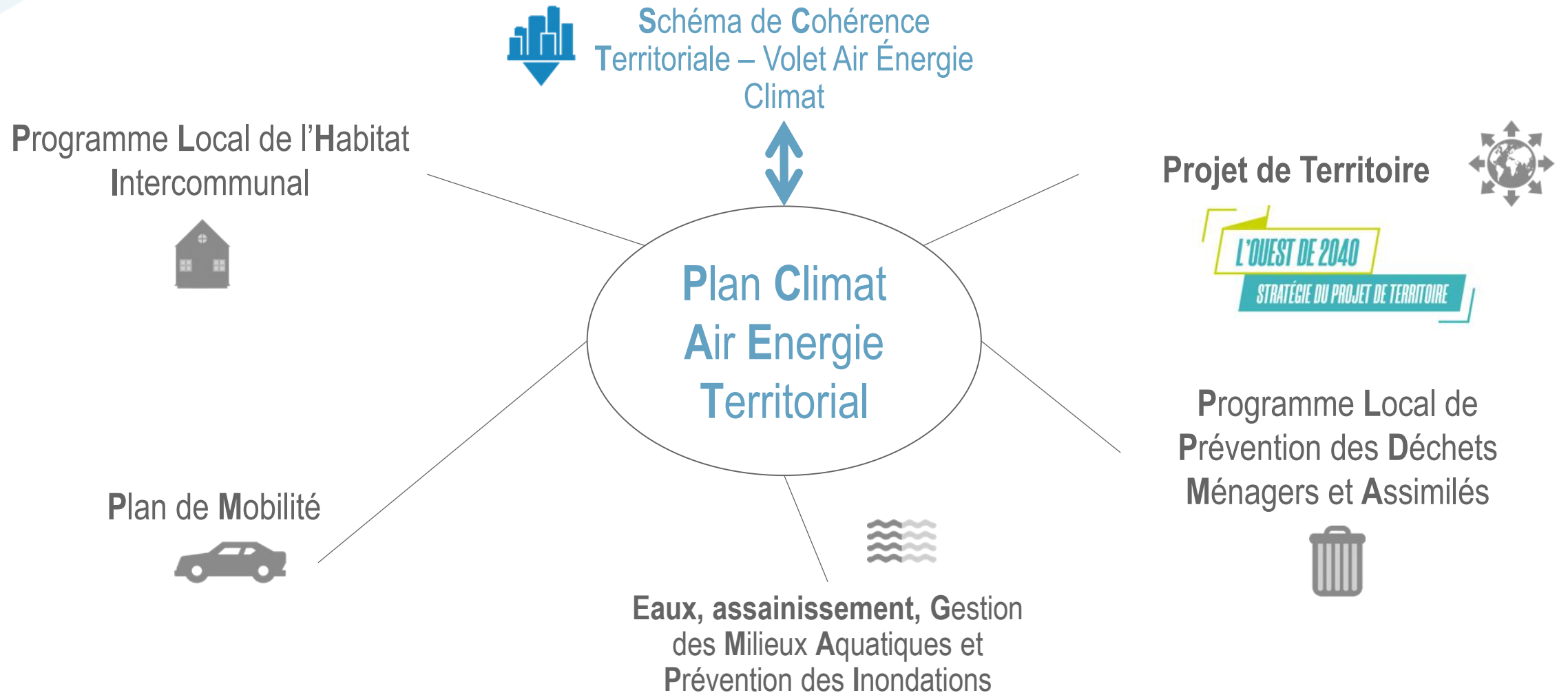
Orientation 6 : Faire vivre et mettre en œuvre le PCAET

Objectif 17 : Structurer une gouvernance pérenne en charge de la mise en œuvre du PCAET

Objectif 18 : Sensibiliser et former les acteurs du territoire et le grand public sur les enjeux liés aux thématiques climat-air énergie

Objectif 19 : Montrer l'exemplarité du Territoire de l'Ouest

CONTRIBUTION DES AUTRES DÉMARCHES



LE PROJET DE PCAET DU TERRITOIRE DE L'OUEST

LE PLAN D' ACTIONS

Vision Globale du Plan d'Actions

38 actions

Orientation 1 : Développer les mobilités alternatives et décarbonées sur le territoire

Objectif 1 : Réduire les déplacements en voiture et développer des solutions de mobilités nouvelles

1.1 Réduire la place de la voiture sur le territoire

1.2 Encourager l'aménagement du travail auprès des entreprises pour réduire les déplacements pendulaires

1.3 Encourager le développement des mobilités innovantes

Objectif 2 : Accroître la mobilité collective et douce

2.1 Améliorer la performance des transports en commun

2.2 Développer une offre encourageant l'usage du vélo

Orientation 2 : Baisser les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables

Objectif 3 : Renforcer la qualité de l'offre de logements existants et nouveaux

3.1 Améliorer l'habitat : mettre en œuvre un service public d'amélioration de l'habitat et résorber les situations d'indignité

Objectif 4 : Agir en faveur d'une maîtrise de l'énergie

4.1 Améliorer la rénovation des locaux tertiaires

4.2 Améliorer la compétitivité industrielle en agissant sur l'énergie

Objectif 5 : Accompagner le potentiel de développement en matière d'énergies renouvelables

5.1 Etudier l'opportunité d'élaborer un schéma directeur des énergies et des réseaux pour le territoire

Orientation 3 : Aménager un territoire résilient

Objectif 6 : Bâtir un nouveau modèle d'aménagement adapté à nos spécificités territoriales et climatiques

6.1 Faire un SCoT-AEC ambitieux et permettant un rééquilibrage de l'armature territoriale

6.2 Intégrer des exigences climat-air-énergie et de biodiversité dans toutes les opérations d'aménagement

Objectif 7 : Adopter une gestion durable et responsable des ressources

7.1 Préserver et restaurer les ressources en eau et les sols

Objectif 8 : Protéger notre territoire et nos populations face aux chocs climatiques

8.1 Protéger le territoire contre les submersions et le recul du trait de côte

8.2 Protéger le territoire contre les inondations

8.3 Permettre un aménagement adapté à Mafate

Objectif 9 : Préserver nos milieux aquatiques et notre biodiversité

9.1 Protéger et restaurer les milieux aquatiques, la biodiversité et les espaces naturels

Orientation 4 : Orienter notre économie vers un modèle plus durable

Objectif 10 : Intensifier la politique "zéro-déchet"

10.1 Soutenir les démarches d'écologie industrielle en zone d'activité

10.2 Réduire la quantité de déchets produite et renforcer le réemploi

10.3 Lutter contre le gaspillage alimentaire

Objectif 11 : Orienter le tourisme vers le durable et la clientèle locale

11.1 Elaborer une stratégie touristique durable et résiliente

Objectif 12 : Accompagner la transition vers une agriculture plus durable et respectueuse de l'environnement

12.1 Soutenir l'agriculture durable et de proximité sur le territoire

12.2 Accompagner les Hauts vers un développement respectueux de leur authenticité et de leurs spécificités

Objectif 13 : Diversifier le modèle économique de l'Ouest vers plus de solidarité, de circularité et de durabilité

13.1 Soutenir les projets mixant ESS et dimensions AEC

Objectif 14 : Affirmer l'Ouest comme une économie d'innovation et de savoirs

14.1 Faire du Territoire de l'Ouest un territoire précurseur en matière d'innovations liées au changement climatique

Orientation 5 : Assurer la préservation de la qualité de l'air

Objectif 15 : Améliorer la connaissance sur l'état de la qualité de l'air sur le territoire

15.1 Renforcer les moyens de surveillance afin d'améliorer les données sur la qualité de l'air

Objectif 16 : Sensibiliser et informer la population et les acteurs locaux aux enjeux de la qualité de l'air

16.1 Informer et sensibiliser aux enjeux de la qualité de l'air

Vision Globale du Plan d'Actions 38 actions

6 Orientations, 19 Objectifs, 38 Actions

Orientation 6 : Faire vivre et mettre en œuvre le PCAET
Objectif 17 : Structurer une gouvernance pérenne en charge de la mise en œuvre du PCAET
17.1 Organiser les ressources humaines pour mener la politique climat-air-énergie
17.2 Assurer le pilotage et le portage de la politique climat-air-énergie
17.3 Mettre en place un système de suivi et d'évaluation du PCAET
17.4 Financer la politique Climat Air Energie et réaliser une évaluation climat du budget
Objectif 18 : Sensibiliser et former les acteurs du territoire et le grand public sur les enjeux liés aux thématiques climat-air-énergie
18.1 Mettre en place un programme de formation énergie-climat pour les agents
18.2 Mettre en place un programme et de sensibilisation de formation énergie-climat pour les élus
18.3 Impulser une politique d'éducation populaire en faveur de la transition écologique
18.4 Organiser un grand événement annuel autour du Climat sur le Territoire de l'Ouest
18.5 Développer un plan de communication pour chaque cible du territoire
Objectif 19 : Montrer l'exemplarité du Territoire de l'Ouest
19.1 Etre exemplaire en matière d'écoresponsabilité de la commande publique
19.2 Montrer l'exemplarité de la collectivité sur son patrimoine et ses compétences
19.3 Montrer l'exemplarité de la collectivité dans sa mobilité

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

